



**SEMINAIRE UNESCO SUR LA QUALITE DE
L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

RAPPORT FINAL

**Porto Novo,
République du Bénin 16-19 Mai 2005**

UNESCO : ED/STV/PES

Unité pour l'Éducation physique et le sport. Août 2005

Préambule

Le présent rapport représente la première étape de la réalisation du projet devant définir les lignes directrices du cadre référentiel de la qualité de l'éducation physique et sportive, pour répondre aux processus de mise en œuvre des résultats de MINEPS IV. L'organisation du séminaire de Porto-Novo en mai 2005, qui a réuni les experts internationaux, les dirigeants des structures de formation des enseignants d'EPS et les autorités gouvernementales, a servi de plate-forme concrète pour orienter et concrétiser les résultats proposés dans ce rapport.

Cette première démarche permettra une meilleure avancée dans la réalisation du projet.

Nous voudrions ici remercier tous les participants et en particulier le comité local d'organisation qui a su, par d'énormes efforts, rendre très fructueux les résultats de ce séminaire. L'Unité pour l'Education Physique et le Sport continuera à jouer son rôle de point focal dans la gestion et la coordination de la stratégie générale comme l'indique le calendrier inclus dans le présent rapport.

Cordialement,

Unité de l'EPS
UNESCO, Secteur Education

Contact: Unité pour l'Education Physique et le Sport, UNESCO
7, Place de Fontenoy
75007 Paris
Secteur Education

A l'attention de M. Yves Sagou: y.sagou@unesco.org

Introduction

Considérant les résultats des séminaires de Bamako, Mali et de La Havane, Cuba en 2003, de MINEPS IV, Grèce en décembre 2004 ainsi que l'importance du futur programme international pour l'EPS, le Séminaire UNESCO sur la Qualité de l'Education Physique et Sportive de Porto-Novo, Bénin tend à dégager des stratégies pour la réalisation des objectifs soulignés par les cadres ci-dessus.

Le premier jour du séminaire s'est déroulé comme suit:

1. Cérémonie d'ouverture : sept discours ont été prononcés
2. Principales présentations : sept présentations ont été faites
3. Session plénière et débat des problèmes soulevés.

Principaux problèmes abordés au cours des débats :

- Il est très important que l'EPS soit une partie intégrante de l'Education qui enrichit la qualité de vie et accroît la productivité.
- L'EPS, partie intégrante de l'Education, doit viser le développement de la personnalité, l'enrichissement de l'esprit et la sensibilité.
- L'EPS de qualité promeut la santé et le bien-être.
- Il est nécessaire de réaliser un équilibre entre la politique éducative et la politique de l'éducation physique dans son ensemble - questions liées à l'appréciation et à la réalisation de l'objectif Education Pour Tous (EPT).
- En abordant les questions liées à l'Education Pour Tous (EPT), la politique en matière d'Education Physique doit être considérée comme une partie intégrante de la politique générale de chaque pays en matière d'Education, et la réforme du Système de l'Education Nationale doit intégrer la Politique d'EPS.
- Il faut accorder une attention particulière à la prise en compte des traditions, cultures et valeurs dans les activités d'EPS à travers la promotion des Sports et Jeux traditionnels
- Autant le contenu de la connaissance est essentiel, autant il est nécessaire que des enseignants d'EPS démontrent leurs connaissances et aptitudes dans un processus pédagogique et méthodologique.
- Il importe de mettre l'accent sur la contribution de la recherche dans la mise en oeuvre d'une EPS de qualité.
- L'EPS peut contribuer à développer des attitudes durables, en particulier, le respect de soi, le respect de l'autre, la bonne gouvernance.
- Il est important de mettre en place un processus de sensibilisation et établir des partenariats entre les institutions de formation pour le renforcement des capacités et le travail en réseaux.
- L'EPS doit prendre en compte l'importance de la protection de l'environnement qui est un aspect essentiel du développement durable.

PROPOSITION D'UN CADRE REFERENTIEL POUR LA QUALITE DE L'EPS

QUESTIONS DE QUALITE EN EPS	LIGNES DIRECTRICES/ FINALITES OPERATIONELLES	STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE	ACTION
1. Définition d'une EPS de qualité et des résultats concluants	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des capacités et compétences physiques, cognitives, affectives et sociales. • Développement des valeurs et de la culture comme fondements d'une participation durable aux activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur la responsabilité des ministères compétents en charge de l'Education dans les différents pays • Elaboration et Harmonisation des politiques • Une gamme variée et équilibrée d'activités dans le programme • Un emploi du temps et une répartition horaire hebdomadaire • Des programmes d'EPS adaptés aux conditions de santé • Un ratio apprenants/enseignants • Un programme d'évaluation annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des politiques nationales obligatoires aux gouvernements aussi bien au niveau central que décentralisé
2. Structure/ Système de qualification en EPS	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation de la Structure de qualification aux niveaux régional et international, LMD • Elaboration d'un ensemble de références minimum obligatoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux conditions de qualification • Une entente commune sur les conditions minimales pour octroyer les qualifications 	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération intergouvernementale, partenariats et réseaux

<p>3. Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale • Formation sur le tas • Professionnalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Théorie et pratique d'EPS avec un minimum de normes obligatoires telles que définies par chaque Etat (Primaire, Secondaire et Tertiaire) • Maîtrise des Technologies de l'information et de la communication (TIC) • Mise en place des Associations, organisations des professionnels dans chaque continent et Etat • Diffusion de la communication et d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs hautement qualifiés (Evaluation de performance par rapport aux normes minimales) • Les stratégies de diffusion de l'expertise, par exemple l'échange des programmes entre les Etats et les continents • TIC – Un minimum de conditions pour tous les enseignants (au moins le traitement des Textes) • Etablir un code de Conduite, d'Ethique et de Normes. • TIC, Journaux, Livres et Conférences 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités avec des financements des gouvernements et ONG. • Approvisionnement en Ordinateurs et accessoires par les gouvernements/Organisation donatrices. • A l'UNESCO d'identifier et de faciliter la formation des organisations professionnelles, les institutions, les gouvernements et associations professionnelles.
<p>4. Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche en matière de formation • Recherche en matière de pratique • Collaboration en matière de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignants doivent être sensibilisés sur l'importance de la recherche et la méthodologie de la recherche doit constituer une qualification dans leur profession • Des opportunités devraient être offertes pour une collaboration en matière de recherche sur le plan inter disciplinaire et de recherche internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • La formation doit inclure l'intégration et la poursuite des questions relatives à la recherche en EPS • Financement de la coopération en matière de recherche, les décideurs et le secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> • l'action a trait au contenu de la recherche en ce qui concerne les programmes de formation. • Les stagiaires doivent exécuter des actions de recherches • Création d'agences nationales et internationales pour une coopération en matière de recherche • Echanger des opportunités et des informations pour le financement en matière de recherche coopérative
<p>5. Questions relatives à la durabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de laboratoires et de centres de recherches en EPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'équipes d'évaluation, élaboration de directives au niveau de tous 	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO doit animer la création et le financement de ces cadres d'évaluation

		<p>les systèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau d'évaluateurs dans chaque système • Coopération interrégionale, internationale, entre institutions, ministère, des initiatives d'ONG et du secteur privé • Implication des institutions politiques nationales, ministères, parlements, maires, sociétés civiles, leaders d'opinion etc. • Elaboration des références de directives et matérielles et outils techniques d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique et institutionnalisation formelle • Accord de coopération / mémorandum d'entente et mécanisme • Mise en place de groupes techniques de référence • Etats généraux sur l'EPS
<p>6. Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'environnement doit contribuer à l'apprentissage • Un environnement sans danger pour tout élève • L'environnement d'apprentissage doit être accessible à tout élève sans distinction d'âge ou de capacité, ni de milieu culturel, social, ou économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre des facilités et fournir des équipements appropriés et adéquats dans toutes les écoles • Formation initiale et continue dans la pratique saine • Les facilités offertes doivent pouvoir être adaptées afin qu'elles soient accessibles à tous les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministres et institutions responsables doivent allouer des fonds suffisants pour établir et maintenir les facilités et les équipements • Inclusion, pratique et évaluation des environnements sains dans toute formation EPS • Gouvernements, institutions et enseignants doivent mettre en oeuvre une EPS authentique pour toute politique • Toutes les nouvelles facilités sont conçues et élaborées en vue d'améliorer l'accès

STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE D'UN CADRE INTERNATIONAL D'UNE EPS DE QUALITE

1. La nécessité pour l'UNESCO d'établir un protocole de coopération avec les organisations internationales, régionales et locales compétentes qui pourraient aider à la mise en oeuvre et au plaidoyer en faveur d'un cadre international d'EPS de qualité.
2. Initier un processus légal et obligatoire pour faciliter la coopération entre l'UNESCO et les Etats membres sous l'égide du CIGEPS et en particulier les ministères compétents en charge des divers domaines d'EPS.
3. Les Etats membres doivent mettre en place des comités interministériels statutaires comprenant les ministres en charge de l'éducation, de la santé et des sports pour un suivi et une harmonisation des plans nationaux d'EPS et des priorités liées à la réalisation de l'objectif EPT de qualité.
4. Les états membres doivent favoriser la création d'associations nationales des professionnels d'EPS.
5. Les états membres doivent coopérer avec ceux qui disposent déjà des plans nationaux et des stratégies de réformes afin de partager des informations techniques et l'expertise avec d'autres états membres.

AGENDA 2005 - 2015 RELATIF AU PLAN D'ACTION INTERNATIONAL POUR UNE EPS DE QUALITE

- | | |
|-----------------|--|
| 1 - 2006 | 2 ^{ème} Séminaire International sur une EPS de qualité dans le système éducatif |
| 2 - 2006 | Séminaire International sur le renforcement des capacités des structures de formation des enseignants d'EPS originaires des pays Arabes, d'Asie et d'Europe de l'Est |
| 3 - 2006 - 2007 | Créer un Réseau Régional d'Experts en EPS |
| 4 - 2006 - 2007 | Signature d'un mémorandum d'entente (ME) entre l'UNESCO et les autres organisations régionales et internationales compétentes |
| 5 - 2006 - 2008 | Première phase d'universitarisation |
| 6 - 2008 - 2015 | Deuxième phase au niveau des structures de formation d'EPS |

DECLARATION DU SEMINAIRE UNESCO Porto-Novo - République du Bénin, 16-19 Mai 2005

Nous, participants au séminaire de l'UNESCO sur la qualité de l'EPS, ayant réfléchi sur les diverses questions affectant la qualité de l'EPS, déclarons ce qui suit :

- 1 – Tous les Etats membres doivent intégrer les curricula d'EPS dans leurs Systèmes Educatifs et s'engager à les mettre en œuvre en tenant compte de l'environnement.
- 2 – En vue de réaliser une EPS de Qualité, les curricula et la Formation des Enseignants doivent être harmonisés.
- 3 – l'EPS doit être universitarisée
- 4 – l'EPS doit être obligatoirement intégrée dans les curricula et être évaluable par les autorités en charge de l'Enseignement dans chaque Etat membre, si possible, créer une structure à cet effet.
- 5 – Les programmes d'EPS doivent être évalués et accrédités
- 6 – Il est nécessaire de procéder à un renforcement des capacités des Directeurs des Structures de Formation d'EPS.
- 7 – La mise en place des Structures d'EPS de qualité dans le Système Educatif est une nécessité vitale.
- 8 – Concevoir des Stratégies susceptibles de favoriser la coopération régionale et internationale entre les spécialistes d'EPS, les Institutions et les pays.
- 9 – Il est nécessaire de créer un réseau Africain de Professionnels d'EPS au niveau Universitaire avec des Publications Scientifiques telles que les Revues, Magazines, Bulletins d'Informations et Base de données etc. Il faudra aussi créer d'autres réseaux sur le plan régional.
- 10 – Il est important de mettre en place des Structures de coopération en matière de recherche sur les Thématiques d'EPS.
- 11 – La création de Groupe de Travail Technique s'avère nécessaire pour le suivi des normes en matière d'EPS de qualité et afin de s'assurer de la pérennité des initiatives régionales.

PROPOSITION D'HARMONISATION PROVENANT DES GROUPES REGIONAUX

ANNEXE 1 – CONTRIBUTIONS DES GROUPES REGIONAUX A L'HARMONISATION D'UNE EPS DE QUALITE

GROUPE 1 – REGION FRANCOPHONE

Propositions du groupe de travail :

L'amélioration de la qualité de l'EPS passe essentiellement par :

- La création d'un réseau des instituts Africains ayant vocation à l'Universitarisation des structures de formation des enseignants d'EPS
- La recherche d'une harmonisation des programmes et curricula de formation des enseignants selon les critères définis par le Cames
- La recherche de coopération des enseignants au sein de l'espace régional et des étudiants pour une amélioration des qualifications sanctionnées
- Le développement d'une recherche ayant l'EPS pour thème principal
- La mise en place d'un niveau universitaire de formation de formateurs (master recherche et professionnel)
- La création d'une base de données et d'une revue de recherche en Education Physique et Sportive

ANNEXE 2

GROUPE 2 – REGION ANGLOPHONE

L'Harmonisation d'une EPS de Qualité

Niveau enseigné	Qualité du programme de formation	Curriculum	Normes/Standards	Implications Financières
1.Ecole primaire	Tous les maîtres doivent être formés à l'éducation physique et sportive	Une formation de base plus étendue: i.e. Apprentissage des mouvements locomoteurs	1. Habilitation du programme par une équipe d'experts désignés par les universités, l'Union Africaine et aidée par l'UNESCO 2. Toutes les habilitations à l'enseignement de l'EPS impliquent la théorie et la pratique dans l'ensemble de la formation ; Evaluation effective des compétences / Habilitation par une équipe d'évaluateurs externes 3. Prise en compte des standards développés par ICHPER-SD et UNESCO	Il est nécessaire d'engager un audit sur les avoirs et les analyses de l'EPS, notamment sur la prévention contre le crime, la promotion de la santé, les valeurs familiales, etc. Ces enquêtes et audits ont des implications financières. Analyse de l'EPS sur: crime, santé, famille, etc.

<p><u>Junior</u></p> <p>2.Secondaire</p>	<p>Qualité universitaire de haut niveau</p>	<p>Le curriculum devrait être basé sur l'amélioration des aptitudes</p>		
<p><u>Senior</u></p>	<p>Diplôme de qualification des professeurs universitaires</p>	<p>Le curriculum devrait être basé sur l'amélioration des aptitudes qui prennent en compte les aptitudes nécessaires à la vie et les activités physiques et sportives</p>		
<p>3.Tertiaire</p>	<p>Master Doctorat</p>	<p>La spécialisation et le besoin d'équilibrer la théorie et la pratique dans différentes spécialités est important</p>		
<p>4. Formation du Formateur</p>	<p>Enseignants de Niveau Master et de Niveau Doctoral</p>	<p>Spécialisation académique devrait prendre en compte l'enseignement et l'entraînement</p>		

ANNEXE 3

GROUPE 3 – DIRECTEURS DES STRUCTURES DE FORMATION D'EPS

Ce jour 19 Mai 2005, les Directeurs des structures de formation se sont réunis pour examiner les voies par lesquelles ils mettront en place un Réseau Africain des Structures de Formation en Education Physique et Sportive. Au cours de cette assise, ils ont élaboré :

- un protocole d'accord relatif à la coopération entre les structures de formation de cadres d'EPS et de jeunesse en Afrique
- un bureau provisoire de trois membres composé d'un Directeur d'Institut, d'un Chercheur et d'un Formateur chargé d'animer le réseau.

En ce qui concerne le protocole d'accord il se présente comme suit :

Préambule

Rappelant la conclusion numéro trois (3) du Séminaire de Bamako 2003 portant sur l'urgence de la Création d'un espace Africain de la Formation Universitaire à l'EPS et le modus opérandi pour le suivi des principales conclusions retenues lors du Séminaire de Bamako 2003 par la mise en place d'un groupe de plaidoyer de haut niveau pour la mobilisation et la sensibilisation au niveau politique et d'un groupe consultatif technique pour accompagner les effets du premier ;

Rappelant la recommandation numéro trois de MINEPS IV tenue à Athènes les 6 - 8 décembre 2004, relative à la mise en place d'un dispositif international de suivi des recommandations permettant des propositions d'ajustement tenant compte des situations locales et nationales ;

Tenant compte de la nécessité de la mise en place d'un cadre de référence de la qualité de l'EPS lors du Séminaire International sur la Qualité de l'EPS dans les Systèmes Educatifs du 16 au 19 Mai 2005 à Porto – Novo (Bénin) ;

Tenant compte de l'urgence et de la nécessité de mutualiser, de partager et de regrouper les ressources dans un souci d'intégration sous régionale et régionale en vue de faciliter la circulation du savoir, de la technologie, des étudiants et des enseignants au travers de la mise en place d'école doctorale et de laboratoire de recherche en Education Physique et Sportive;

Nous, structures de formation des cadres d'EPS, exprimons notre volonté et prenons la résolution de la création d'un RESEAU AFRICAIN DE FORMATION DES CADRES DE L'EPS ET DE JEUNESSE.

Objectifs du Réseau

- Participer à l'animation de l'espace universitaire africain et mondial
- Favoriser une meilleure connaissance réciproque et permettre la mise en synergie des équipes et des hommes

UNESCO : ED/STV/PES

Unité pour l'Education physique et le sport. Août 2005

- Promouvoir, développer l'EPS et contribuer à son rayonnement international par le renforcement de la solidarité et le partage des savoirs dans l'espace scientifique africain et mondial
- Promouvoir l'accès des femmes à la pratique des APS
- Créer et renforcer les liens du réseau avec d'autres réseaux partenaires
- Appuyer l'universitarisation des structures de formation des acteurs en EPS

Le réseau apporte son soutien technique et professionnel à l'UNESCO, à l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), à la CONFESJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage), à l'ICHPER-SD (International Council for Health, Physical Education, Recreation, Sport and Dance), ICSSPE (International Council of Sport, Science and Physical Education), ARIS (Association Internationale pour la Recherche sur l'Intervention en Sport), UPA (Association Européenne pour l'éducation physique), etc... qui oeuvrent pour l'amélioration de la qualité de l'EPS.

La réalisation des objectifs ci-dessus mentionnés fera l'objet d'un programme pluriannuel arrêté par le réseau et placé sous l'égide de l'UNESCO. Il s'agit de :

- Programme d'élaboration de lignes directrices pour la qualité de l'EPS
- Programme relatif à l'universitarisation des structures en charge de la formation des enseignants d'EPS
- Mise en place du Système LMD sur le sol Africain
- Renforcement des mesures et des stratégies favorisant l'accès des femmes à la pratique des APS
- Coopération avec le CAMES pour la mise en place de la Commission Technique Spécialisée des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (CTS-STAPS).

Par ailleurs, il a été mis en place un Comité de Pilotage de trois (3) membres composé de :

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| 1 – Directeur d'institut | Dramane Coulibaly (Mali) |
| 2 – Enseignant Chercheur | Pierre Dansou (Bénin) |
| 3 – Formateur | Justin Moussouanga (Congo) |

Pierre Dansou a été désigné pour être le porte parole du réseau.

Fait à Porto – Novo, le 19 mai 2005.

Etaient présents :

Pierre H : Dansou (Bénin) ; Souaïbou Gouga (Bénin) ; Libérat Tanimomo (Bénin) ; Mohama Ouedraogo (Burkina Faso) ; Kafalo Daouda Sekongo (Côte d'Ivoire) ; Dramane Coulibaly (Mali) ; Soumana Boureima (Niger) ; Djibril Seck (Sénégal) ; Taitovin Djon Dandi (Tchad) ; Lentamé Djani Gbati (Togo) ; Aloyes Nahayo (Burundi) ; Richard Oniangue (Congo) ; Sid'Ahmed Ould El Huceine (Mauritanie) ; Justin Mossouanga (Congo) ; Mohamed Ibouroi (Comores).

ANNEXE 4

GROUPE 4 – AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Propositions d'Amérique latine et des Caraïbes

- Etablir un panel d'experts pour guider et assister le curriculum et le processus d'harmonisation des programmes EPS en Amérique latine et aux Caraïbes et suivre sa mise en œuvre avec le soutien de l'UNESCO.
- Elargir le domaine d'action de la Commission officielle pour l'harmonisation des curricula dans les structures de formation des enseignants d'EPS avec le soutien de l'UNESCO en Amérique latine et aux Caraïbes tout en développant le processus d'universitarisation dans les sous régions et les régions.
- Créer un curriculum international et un Comité d'harmonisation des programmes avec des standards minimum intégrés par l'UNESCO, la CIGEPE, l'ICHPER-SD en désignant un superviseur régional et un panel de spécialistes afin de partager la recherche et les considérations spécifiques qui peuvent être soulevées au cours du processus d'implantation.
- Créer un réseau des instituts et des coordinateurs d'EPS pour chaque pays ainsi qu'une base de données internationale et régionale avec quelques indicateurs.
- Adopter des standards EP pour la formation des enseignants d'EPS comme proposé par l'ICHPER-SD, tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque région et de chaque pays.